

**FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITÉS
EN MATIÈRE DE POPULATION**

RAPPORT FINANCIER ET COMPTES
et
ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS
de l'exercice terminé le 31 décembre 1981
et
**RAPPORT DU COMITÉ
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DOCUMENTS OFFICIELS : TRENTE-SEPTIÈME SESSION

SUPPLÉMENT N° 5G (A/37/5/Add.7)



NATIONS UNIES

New York, 1982

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
LETTRES D'ENVOI	v
I. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1981	1
II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	4
III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	8
IV. CERTIFICAT ATTESTANT L'EXACTITUDE DES ETATS FINANCIERS	9
V. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1981	10
<u>Etat I</u> Etat des recettes et des dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1981	11
<u>Etat II</u> Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1981	13
<u>Etat III</u> Etat des fonds inutilisés au 31 décembre 1981 ...	15
<u>Etat IV</u> Etat des modifications de la situation financière au 31 décembre 1981	16
 <u>Tableaux</u>	
1. Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1981	18
2. Recettes et dépenses accessoires de l'exercice terminé le 31 décembre 1981	23
3. Dépenses de 1981 : ventilation entre organisations, organisations non gouvernementales et programmes spéciaux en matière de population .	24
4. Dépenses d'administration et d'appui au programme : crédits ouverts et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 1981	25
5. Placements au 31 décembre 1981	26
6. Contributions de gouvernements pour des programmes spéciaux en matière de population - 1981	27
7. Fonds d'affectation spéciale : état des comptes au 31 décembre 1981	28
8. Allocations inutilisées au 31 décembre 1981	29
Notes explicatives des états financiers	30

LETTRES D'ENVOI

31 mars 1982

Monsieur le Président,

Conformément à la règle de gestion financière 114.1, j'ai l'honneur de vous soumettre les comptes annuels du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population de l'exercice terminé le 31 décembre 1981, que j'approuve par la présente lettre.

Conformément à l'article 15.1 du règlement financier, des copies de ces états financiers sont également transmises au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Directeur exécutif du Fonds des
Nations Unies pour les activités
en matière de population,

(Signé) Rafael M. SALAS

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Le 16 juin 1982

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint les états financiers du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population de l'exercice terminé le 31 décembre 1981, qui ont été présentés par le Directeur exécutif. Ces états ont été examinés et vérifiés par le Comité des commissaires aux comptes.

Je vous adresse en outre ci-joint le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les comptes du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population pour l'exercice 1981.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Président de la Cour des comptes de
Belgique et Président du Comité des
commissaires aux comptes de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) H. VREBOS

Monsieur le Président de l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York

I. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1981

1. Le Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population a l'honneur de présenter ci-après le rapport financier annuel du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) de l'exercice terminé le 31 décembre 1981, ainsi que le rapport du Comité des commissaires aux comptes. Les comptes comprennent quatre états et huit tableaux accompagnés de notes, qui font partie intégrante des états financiers et portent également sur les fonds d'affectation spéciale autorisés par le Conseil d'administration pour financer des activités en matière de population.

2. Le rapport financier et les comptes sont présentés conformément à l'article 15.1, tel qu'il a été modifié, du règlement financier du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population que le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement a approuvés pour la première fois à sa dix-septième session.

Comptes des organisations participantes et chargées de l'exécution

3. Conformément à l'article 15.2 du règlement financier du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population, les états financiers du FNUAP comprennent les données communiquées par les organisations participantes et chargées de l'exécution sur la partie de leurs comptes annuels de 1981 portant sur la situation des fonds leur ayant été alloués pour exécuter les projets du FNUAP en 1981. A la date d'établissement du présent rapport, aucune organisation participante et chargée de l'exécution n'a communiqué au FNUAP des comptes vérifiés.

4. Les organisations participantes et chargées de l'exécution ci-après ont communiqué un état de leurs comptes avant vérification :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
(Unesco)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE).

5. En ce qui concerne les organisations chargées de l'exécution ci-après, les états financiers du FNUAP comprennent les renseignements relatifs à la période de 12 mois terminée le 31 décembre 1981 qui figurent dans les états financiers pour l'exercice biennal 1980-1981, terminé le 31 décembre 1981, tels qu'ils ont été soumis pour vérification.

Organisation des Nations Unies
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL)
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Commission économique pour l'Asie occidentale (CEAO)
Organisation internationale du Travail (OIT)
Organisation mondiale de la santé (OMS)
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

6. Si des changements étaient signalés dans les comptes vérifiés de ces organisations, ceux-ci seraient portés à l'attention de l'Assemblée générale à sa prochaine session, ainsi qu'à celle du Conseil d'administration. Le Directeur exécutif soumettra, le cas échéant, au Conseil d'administration à une session ultérieure des copies des états financiers vérifiés et des rapports des organisations participantes et chargées de l'exécution, ainsi que des copies de toutes résolutions pertinentes adoptées par leurs organes directeurs, comme le prévoit l'article 15.2 du règlement financier du FNUAP.

Modification des pratiques et principes comptables en 1981

7. Dans les états financiers du FNUAP pour 1980, les contributions volontaires annoncées par des gouvernements pour des exercices ultérieurs et devant être versées après 1980, étaient inscrites en tant que contributions à recevoir et recettes comptabilisées d'avance dans le bilan arrêté au 31 décembre 1980. A la suite d'une vérification provisoire des comptes du FNUAP pour 1981, le Comité des commissaires aux comptes a fait observer que les contributions annoncées par des gouvernements pour des exercices ultérieurs et constituant des recettes comptabilisées d'avance et des contributions à recevoir ne devraient pas figurer dans les états financiers car le FNUAP, arrêtant ses comptes annuellement, toutes les opérations comptables devraient porter uniquement sur l'exercice considéré. Le FNUAP est de l'avis du Comité des commissaires aux comptes et a modifié en conséquence la présentation de ses comptes pour le bilan arrêté au 31 décembre 1981. De ce fait, le montant de 68 220 631 dollars représentant les contributions annoncées pour des exercices ultérieurs ne figure pas en tant que recettes comptabilisées d'avance dans les états financiers pour 1981.

Situation financière du Fonds

8. Comme l'indique l'état III, au 1er janvier 1981, le solde inutilisé du Fonds s'élevait à 13 812 963 dollars, soit 13 947 521 dollars de fonds alloués mais inutilisés en 1980 moins 134 558 dollars d'excédent d'allocations par rapport aux ressources.

9. En 1981 les recettes du Fonds se sont élevées à 125 508 443 dollars et les dépenses ont représenté 136 366 575 dollars, soit un excédent des dépenses sur les recettes de 10 858 132 dollars (état I).

10. Comme l'indique l'état III, au 31 décembre 1981, le solde du Fonds s'élevait à 2 954 831 dollars - c'est-à-dire le solde au 1er janvier 1981 (13 812 963 dollars), moins l'excédent des dépenses sur les recettes pour 1981 (10 858 132 dollars). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 1981, le solde inutilisé des allocations s'élevait à 8 819 485 dollars, soit 5 864 654 dollars de plus que les ressources disponibles (état III).

Budget-programme et dépenses de 1981

11. A sa vingt-septième session, le Conseil d'administration a autorisé le Directeur exécutif à approuver pour 1981 un montant de 147 millions de dollars. Comme l'indique le tableau 8, les fonds alloués aux projets durant l'exercice se sont chiffrés à un total de 131 196 072 dollars. Sur ce montant,

13 947 521 dollars représentaient le rapport de fonds alloués à des projets pour l'exercice précédent, 4 475 404 dollars correspondaient aux fonds alloués à l'Organisation des Nations Unies au titre de dépenses d'appui au programme, et 9 525 167 dollars représentaient des crédits ouverts au titre du budget d'administration et d'appui au programme du FNUAP pour 1981 (soit un montant de 8 275 667 dollars approuvé initialement par le Conseil d'administration à sa vingt-septième session et des crédits supplémentaires d'un montant de 1 249 500 dollars, approuvés à la vingt-huitième session).

12. Les dépenses de 1981 ont atteint au total 136 366 575 dollars, ce qui représente une diminution de 7 p. 100 par rapport à celles de 1980 (147 517 684 dollars). L'état I donne la ventilation des dépenses de 1981. Celles-ci comprennent 9 154 584 dollars de dépenses d'administration et d'appui au programme.

13. Calculé sous forme de rapport entre dépenses et allocations relatives aux projets, le taux d'exécution des projets est passé de 90,7 p. 100 en 1980 à 93,3 p. 100 en 1981. Sur le montant total des dépenses au titre des projets, 58 p. 100 ont été engagées par les organisations participantes et chargées de l'exécution, 30 p. 100 par le FNUAP lui-même pour des projets exécutés directement par lui (y compris le coût des coordonnateurs hors siège) et 12 p. 100 correspondaient à des dépenses relatives à des projets d'organisations non gouvernementales et à des programmes spéciaux en matière de population.

Contributions de gouvernements pour des programmes spéciaux en matière de population

14. Comme il y a été autorisé par le Conseil d'administration à ses dix-septième et vingtième sessions, le FNUAP a reçu de plusieurs gouvernements des contributions destinées expressément à des programmes spéciaux en matière de population. Le tableau 6 indique qu'en 1981, le FNUAP a ainsi reçu 11 236 560 dollars des gouvernements du Japon et des Pays-Bas, destinés à la Fédération internationale pour le planning familial, et 264 151 dollars du Gouvernement néerlandais destinés à l'Organisation mondiale de la santé ainsi que 56 604 dollars destinés au Conseil de la population et une autre somme de 56 604 dollars destinée à l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population. Comme les années passées, ces transactions ont été effectuées à la demande des gouvernements intéressés et le FNUAP n'a eu qu'à remettre les fonds aux organismes bénéficiaires.

Fonds d'affectation spéciale

15. Le tableau 7 indique, au 31 décembre 1981, la situation des fonds d'affectation spéciale autorisés par le Conseil d'administration pour financer des activités spéciales en matière de population. En plus des arrangements qui existent déjà avec les Gouvernements suédois, norvégien, finlandais et danois pour des fonds d'affectation spéciale, deux nouveaux fonds de ce type ont été créés en 1981 avec la collaboration des Gouvernements néerlandais et italien.

16. Au début de 1981, le solde inutilisé des fonds d'affectation spéciale s'élevait à 2 517 225 dollars. Les contributions reçues des gouvernements en 1981 se sont chiffrées à 2 775 035 dollars et les placements ont rapporté

185 695 dollars d'intérêts. Le montant total disponible pour financer des programmes en 1981 s'élevait ainsi à 5 477 955 dollars. Sur cette somme, 3 808 048 dollars ont été dépensés, ce qui laissait, en fin d'exercice, un solde inutilisé de 1 669 907 dollars pour financer des projets en 1982.

Réserve opérationnelle

17. En 1981, le FNUAP a disposé d'une réserve opérationnelle entièrement versée de 20 millions de dollars. Conformément à la décision 81/7 (par. 5 de la partie III) adoptée par le Conseil d'administration à sa vingt-huitième session, le Directeur exécutif doit s'efforcer d'augmenter progressivement la réserve opérationnelle pour que celle-ci atteigne 25 p. 100 du montant estimatif des contributions annuelles d'ici la fin de 1989.

II. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Introduction

1. Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population pour l'exercice terminé le 31 décembre 1981, en application de la résolution 74 (I) de l'Assemblée générale ainsi que de l'article XV du règlement financier et des règles de gestion financière du Fonds.

2. Cette vérification a été faite conformément à l'article XII du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et de l'annexe audit règlement, ainsi qu'aux normes usuelles adoptées par le Groupe de vérificateurs extérieurs des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Cette opération s'est faite au siège du FNUAP à New York.

3. Durant l'année, nous avons examiné les procédures de contrôle de la comptabilité, des dépenses budgétaires, des frais de voyage et des biens consommables et non consommables. Nous avons également examiné le système de passation des marchés, la vérification intérieure des comptes, un certain nombre de fonds d'affectation spéciale, et les contrôles intérieurs. Notre vérification a révélé l'existence de points forts et de points faibles dans les systèmes financiers, et le Comité, en signalant les points faibles à l'Administration a formulé des recommandations appropriées en vue de les éliminer. Les paragraphes suivants ont trait aux principales questions soulevées lors de l'examen auquel nous avons procédé en 1981. Nous en avons discuté avec l'Administration et, le cas échéant, les réponses de celle-ci sont indiquées dans le présent rapport.

Gestion des liquidités

Contributions des gouvernements

4. Le montant des contributions annoncées par des gouvernements pour 1981 et des années antérieures mais qui n'avaient pas encore été acquittées au 31 décembre 1981 s'élevait à 2 874 632 dollars. Ce montant se décompose comme suit :

1 226 870 dollars au titre des contributions annoncées pour 1981 et
1 647 762 dollars au titre des contributions annoncées pour des années antérieures.

5. Les activités du FNUAP s'étant considérablement développées au fil des années et celui-ci ayant donc besoin de ressources suffisantes, le Comité a recommandé une fois de plus de redoubler les efforts en vue de recouvrer auprès des gouvernements les contributions annoncées mais non encore acquittées.

6. Dans sa réponse, l'Administration a indiqué que la situation en ce qui concerne le recouvrement des contributions annoncées était relativement bonne au FNUAP. Elle continuerait toutefois à s'efforcer d'obtenir des gouvernements qu'ils règlent les contributions annoncées qu'ils auraient déjà dû acquitter et versent les contributions annoncées pour l'année en cours aussi tôt que possible dans le courant de ladite année.

Contrôle budgétaire

Insuffisance du contrôle exercé sur les budgets des projets

7. L'examen du système de contrôle budgétaire a révélé que dans un bon nombre de cas les dépenses engagées en 1981 avaient dépassé les allocations de crédits, alors que dans de nombreux autres cas les allocations étaient restées en grande partie inutilisées. Le Comité a également constaté que dans certains cas des dépenses avaient été engagées sans qu'il y ait eu d'allocation correspondante. Dans l'ensemble, cette situation laisse apparaître des faiblesses dans le système global de contrôle des budgets des projets.

8. Le Comité a recommandé que les mesures voulues soient prises pour renforcer le contrôle des allocations de crédits et des dépenses.

9. L'Administration a expliqué que les excédents de dépenses étaient dans bien des cas dus au fait que les crédits alloués aux programmes, qui avaient été approuvés à l'origine au début de l'année, avaient dû être considérablement réduits en raison de difficultés financières. Elle a toutefois indiqué qu'afin d'éviter que des dépassements de crédits ne se reproduisent, les crédits alloués aux programmes seraient maintenus à un niveau compatible avec les recettes auxquelles on était raisonnablement en droit de s'attendre en 1982. Elle a également convenu d'établir des procédures appropriées pour surveiller les dépenses engagées au titre des projets afin de veiller à ce que les programmes soient exécutés sans dépassement des crédits alloués.

Dépenses excédant les crédits alloués dans les budgets des coordonnateurs hors siège

10. L'examen auquel a procédé le Comité a révélé en outre que dans près de 50 p. 100 des bureaux extérieurs, les dépenses dépassaient les allocations de crédits. L'Administration a indiqué que l'excédent des dépenses était dû à la mutation de fonctionnaires des bureaux extérieurs, à la promotion et au reclassement des coordonnateurs hors siège et au remboursement tardif de l'impôt sur le revenu.

11. Le Comité a toutefois fait valoir que la plupart des motifs invoqués par l'Administration auraient pu être prévus au moment de l'établissement des projets de budget. Le Comité a recommandé que les projets de budget soient établis de façon plus réaliste afin d'éviter par la suite des écarts importants par rapport à ce qu'ils prévoyaient. Il a également souligné l'importance du renforcement des procédures de contrôle des budgets.

12. L'Administration a convenu de prendre les mesures voulues pour améliorer la situation.

Système des achats

13. L'examen du système des achats a révélé que des améliorations étaient nécessaires à certains égards. Par exemple, il a été procédé à certains achats sans l'approbation écrite du fonctionnaire habilité ou sans mise en concurrence. De plus, le Comité a relevé qu'il serait préférable, pour faciliter le contrôle interne, que les mêmes personnes ne soient pas chargées des achats et de la réception des articles.

14. Comme le Comité l'a recommandé, l'Administration a convenu d'améliorer les procédures d'achat en établissant un système rationnel et efficace pour la présentation et l'approbation des demandes de fourniture de biens ou services et en faisant des achats, de la réception des articles et de l'entreposage des fonctions distinctes.

Contrôle des stocks

Tenue à jour des inventaires

15. L'examen du Comité a révélé que dans certains cas des biens non consommables achetés en 1981 n'avaient pas été consignés dans l'inventaire de 1981. Pour ce qui est de la valeur totale des stocks, le Comité a également constaté des contradictions par rapport aux inventaires au 31 décembre 1981. A son avis, ces contradictions sont dues aux délais qui s'écoulaient avant que les nouvelles acquisitions soient consignées dans les inventaires.

16. Le Comité a recommandé de prendre immédiatement des mesures pour remédier à cette situation et de veiller à ce que les inventaires soient maintenus à jour de façon systématique et à ce que leur établissement soit soumis à un contrôle efficace.

17. L'Administration a indiqué que des mesures avaient déjà commencé à être prises.

Vérification intérieure des comptes

18. A l'occasion de son examen des services rendus par le Service de la vérification intérieure des comptes du PNUD, qui est chargé de la vérification des comptes du FNUAP, le Comité a constaté que l'étendue de la vérification des activités du FNUAP était, comme les années précédentes, loin d'être suffisante. En 1981, seuls les comptes de huit bureaux extérieurs ont été vérifiés, et les

comptes du siège du FNUAP, y compris ceux correspondant aux activités financées par des fonds d'affectation spéciale, n'ont pas été vérifiés.

19. Le Comité a recommandé qu'afin d'assurer un contrôle efficace de la gestion interne, les comptes correspondant à toutes les activités du FNUAP fassent l'objet d'une vérification interne convenable.

20. L'Administration a indiqué qu'elle prierait le Service de la vérification intérieure des comptes du PNUD d'étendre à l'avenir la portée de ses vérifications en ce qui concerne les activités du FNUAP.

Etats financiers présentés par les organisations

21. Les états financiers du FNUAP incluent les montants indiqués par les organisations participantes et chargées de l'exécution. Comme les années précédentes, le Comité des commissaires aux comptes, compte tenu de l'article 15.2 du règlement financier du Fonds, n'a pas vérifié ces montants et s'est fié aux attestations remises au PNUD par les vérificateurs extérieurs des comptes des organisations.

Observations sur des questions soulevées dans le rapport pour 1980

22. Les questions soulevées dans le rapport du Comité pour 1980 1/ soit ont été résolues de façon satisfaisante soit ont été de nouveau mentionnées dans le présent rapport.

Remerciements

23. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Directeur exécutif, ses collaborateurs et tout son personnel du concours et de l'assistance qu'ils ont bien voulu lui prêter.

Le Président de la Cour des comptes de Belgique,
(Signé) H. VREBOS

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Bangladesh,
(Signé) Osman Ghani KHAN

Le Vérificateur général par intérim des comptes du Ghana,
(Signé) J.B.H. COLEMAN

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-sixième session,
Supplément No 5G (A/36/5/Add.7), sect. II.

III. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à IV et dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population de l'exercice terminé le 31 décembre 1981. Nous avons, notamment, effectué un examen général des procédures comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence. A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers rendent bien compte des opérations financières comptabilisées pour l'exercice, lesquelles opérations étaient conformes au règlement financier et aux autorisations des organes délibérants, et qu'ils représentent bien la situation financière au 31 décembre 1981.

Le Président de la Cour des comptes de Belgique,
(Signé) H. VREBOS

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Bangladesh,
(Signé) Osman Ghani KHAN

Le Vérificateur général par intérim des comptes du Ghana,
(Signé) J.B.H. COLEMAN

Juin 1982

IV. CERTIFICAT ATTESTANT L'EXACTITUDE DES ETATS FINANCIERS

31 mars 1982

Je certifie que les états figurant en annexe au présent document et numérotés de I à IV sont exacts.

Le Directeur de la Division des finances,

(Signé) M. Douglas STAFFORD

V. COMPTES DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1981

Etat I

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Etat des recettes et des dépenses de l'exercice terminé
le 31 décembre 1981

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1980</u>			<u>1981</u>
RECETTES			
Contributions des gouvernements			
125 382 985	Annonces de contributions pour l'exercice en cours	(tableau 1)	120 994 915
894 235	Compléments et ajustements concernant des contributions annoncées pour des exercices antérieurs	(tableau 1)	(72 791)
<u>47 078</u>	Ajustements de change lors du recouvrement des contributions annoncées	[note 1 c)]	<u>(122 668)</u>
126 324 298			120 799 456
2 566 420	Revenus des placements		4 655 366
5 599	Dons	(note 2)	(4 493)
<u>(173 099)</u>	Recettes accessoires (dépenses)	(tableau 2)	<u>58 114</u>
128 723 218	TOTAL DES RECETTES		<u>125 508 443</u>
DEPENSES			
	Dépenses au titre du programme	(note 3)	
116 543 763	Dépenses des organisations participantes et chargées de l'exécution	(tableau 3)	107 901 107
<u>19 979 606</u>	Dépenses des organisations non gouvernementales et dépenses financées à l'aide de contributions destinées à des programmes spéciaux en matière de population	(tableau 3)	<u>14 475 480</u>
136 523 369			122 376 587

Etat I (suite)

<u>1980</u>			<u>1981</u>
	Remboursement des dépenses d'appui au programme aux organisations participantes et chargées de l'exécution	(tableau 3)	
<u>4 239 268</u>			<u>4 475 404</u>
140 762 637			126 851 991
	Dépenses d'administration et d'appui au programme du FNJAP	(tableau 4)	
<u>6 755 047</u>			<u>9 514 584</u>
147 517 684	TOTAL DES DEPENSES		136 366 575
	EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES RECETTES	(état III)	
<u>18 794 466</u>			<u>10 858 132</u>

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

Etat II

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Etat de l'actif et du passif au 31 décembre 1981

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1980</u>		<u>1981</u>
	ACTIF	
	Encaisse	
805 644	Monnaies convertibles	165 950
	Monnaies non convertibles	
<u>400 000</u>	accumulées	<u>344 284</u>
1 205 644		510 234
	Lettres de crédit de	
2 000 000	gouvernements	-
<u>26 567 455</u>	Placements (tableau 5)	<u>39 887 713</u>
29 773 099		<u>40 397 947</u>
	Avances et sommes à recevoir	
	Fonds destinés à l'exécution	
	des projets :	
	Avances par le FNUAP aux	
	organisations partici-	
	pantes et chargées de	
16 103 042	l'exécution (note 4)	688 566
	A recevoir du Programme des	
4 208 216	Nations Unies pour le	
	développement	4 061 538
1 257 219	Autres sommes à recevoir	
<u>455 929</u>	et charges différées	<u>1 093 042</u>
22 024 406	Intérêts échus	<u>513 632</u>
		6 356 778
	Contributions annoncées à	
	recevoir de gouvernements	
8 836 667	pour l'exercice en cours (tableau 1	
	et des exercices antérieurs et note 5)	2 874 632
<u>60 634 172</u>		<u>49 629 357</u>

Etat II (suite)

1980

1981

PASSIF ET RESERVES

Passif

225 500	Sommes à payer	233 372
	Engagements non réglés	
	d'organisations partici-	
	pantes et chargées de	
24 028 095	l'exécution (note 4)	20 220 359
	Dû aux fonds d'affectation	
2 517 225	spéciale du FNUAP (tableau 7)	1 669 907
	Dû à des programmes spéciaux	
-	en matière de population (tableau 6)	4 500 000
	Recettes comptabilisées	
50 389	d'avance (note 6)	50 888
026 821 209		26 674 526
	Fonds inutilisés (note 7)	
	Solde au 31 décembre	
	Solde inutilisé des	
	allocations pour	
13 947 521	l'exercice en cours	8 819 485
	Fonds alloués en sus des	
	ressources pour	
(134 558)	l'exercice en cours	(5 864 654)
13 812 963	(état III)	2 954 831
20 000 000	Réserve opérationnelle	20 000 000
33 812 963		22 954 831
60 634 172		49 629 357

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

Etat III

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Etat des fonds inutilisés au 31 décembre 1981

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1980</u>			<u>1981</u>
32 607 429	Solde au 1er janvier		13 812 963
	<u>A déduire :</u>		
	Excédent des dépenses sur les		
<u>18 794 466</u>	recettes	(état I)	<u>10 858 132</u>
13 812 963			2 954 831
<u> </u>			<u> </u>
13 947 521	Solde inutilisé des allocations		
	pour l'exercice en cours	(tableau 8)	8 819 485
	Fonds alloués en sus des		
	ressources pour l'exercice		
<u>(134 558)</u>	en cours	(état II)	<u>(5 864 654)</u>
13 812 963	Solde au 31 décembre	(note 7)	2 954 831
<u> </u>			<u> </u>

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

Etat IV

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Etat des modifications de la situation financière
au 31 décembre 1981

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1980</u>		<u>1981</u>
ORIGINE DES FONDS		
128 723 218	Total des recettes de l'exercice (état I)	125 508 443
	Diminution des contributions annoncées à recevoir des gouvernements	5 962 035
40 300 124	Augmentation du passif	-
12 092 339	Augmentation des recettes comptabilisées d'avance	499
-	Diminution des fonds avancés au Programme des Nations Unies pour le développement	146 678
-	Diminution des sommes à recevoir, des charges différées et des intérêts échus	106 474
-	Diminution des fonds avancés aux organisations	<u>15 414 476</u>
<u>181 115 681</u>	<u>Total des fonds de toutes provenances</u>	<u>147 138 605</u>
UTILISATION DES FONDS		
147 517 684	Total des dépenses de l'exercice (état I)	136 366 575
	Augmentation des fonds avancés aux organisations chargées de l'exécution	-
6 393 364	Augmentation des fonds avancés au Programme des Nations Unies pour le développement	-
9 450 823	Augmentation des sommes à recevoir, des charges différées et des intérêts échus	-
124 720	Diminution des recettes comptabilisées d'avance	-
34 171 387	Diminution du passif	<u>147 182</u>
<u>-</u>		
<u>197 657 978</u>	<u>Total des fonds utilisés</u>	<u>136 513 757</u>

Etat IV (suite)

<u>1980</u>		<u>1981</u>
(16 542 297)	AUGMENTATION (DIMINUTION) DES FONDS DISPONIBLES ET PLACEMENTS	10 624 848
46 315 396	Lettres de crédit de gouvernements et fonds disponibles et placés au début de l'exercice	29 773 099
(16 542 297)	Augmentation (diminution) des fonds disponibles et placés	10 624 848
29 773 099	Lettres de crédit de gouvernements et fonds disponibles et placés à la fin de l'exercice (état II)	40 397 947

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.

Tableau 1

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Etat des contributions volontaires annoncées au 31 décembre 1981

(En dollars des Etats-Unis)

Gouvernement	Solde des contributions de 1980 et d'exercices antérieurs, dues au 31 décembre 1980	Compléments et ajustements (1980 et exercices antérieurs)	Contributions annoncées pour 1981	Contributions annoncées pour 1982		Total	Montants reçus en 1980 au titre de contributions annoncées pour 1981	Montants reçus en 1981	Contributions annoncées mais non versées au 31 décembre 1981	Détail du solde restant à acquitter 1981 et exercices antérieurs	
				En monnaie nationale	En dollars E.-U.					1981	1982
Afghanistan	1 000	-	2 000	-	2 000	5 000	-	2 000	3 000	1 000	2 000
Algérie	50 000	-	-	-	-	250 000	-	-	250 000	250 000	-
Allemagne, République fédérale d'	-	-	12 685 318	-	-	12 685 318	-	12 685 318	-	-	-
Arabie saoudite	-	60 000	30 000	-	-	90 000	-	-	90 000	90 000	-
Australie	-	-	996 310	1 450 000	1 666 667	2 662 977	-	996 310	1 666 667	-	1 666 667
Autriche	-	-	48 700	-	50 000	98 700	-	48 700	50 000	-	50 000
Bahamas	-	-	1 000	-	-	1 000	-	-	1 000	1 000	-
Bangladesh	20 000	-	12 000	-	13 200	45 200	-	10 000	35 200	22 000	13 200
Barbade	3 000	-	-	-	3 000	6 000	-	3 000	3 000	-	3 000
Belgique	1 112 903	(192 903)	906 667	-	-	1 826 667	-	-	1 826 667	1 826 667	-
Bénin	-	-	2 000	-	2 000	4 000	-	-	4 000	2 000	2 000
Bhoutan	-	-	1 100	-	1 265	2 365	-	1 100	1 265	-	1 265
Birmanie	-	-	6 973	50 000	6 784	13 757	-	6 973	6 784	-	6 784
Botswana	-	-	1 371	1 400	1 600	2 971	-	1 371	1 600	-	1 600
Bulgarie	23 474	-	-	-	-	23 474	-	-	23 474	23 474	-
Burundi	5 584	-	-	-	-	5 584	-	5 584	-	-	-
Canada	-	-	6 443 627	8 500 000	7 203 390	13 647 017	-	6 443 627	7 203 390	-	7 203 390
Chili	5 000	-	5 000	-	3 000	13 000	-	10 000	3 000	-	3 000
Chine	-	-	275 000	-	300 000	575 000	-	275 000	300 000	-	300 000
Chypre	1 105	(224)	-	-	-	881	-	881	-	-	-
Colombie	2 791	-	40 000	-	44 000	86 791	-	38 860	47 931	3 931	44 000
Congo	-	-	500	-	-	500	-	-	500	500	-
Costa Rica	20 000	(15 239)	-	-	4 761	-	-	-	4 761	4 761	-
Côte d'Ivoire	10 000	-	-	-	-	10 000	-	-	10 000	10 000	-
Danemark	224 528	(224 528)	5 068 740	38 000 000	5 352 113	10 420 853	-	5 068 740	5 352 113	-	5 352 113
Djibouti	2 000	-	2 000	-	2 000	6 000	-	-	6 000	4 000	2 000
Egypte	-	-	214 286	171 000	208 110	422 396	-	214 286	208 110	-	208 110
Equateur	20 000	-	-	-	20 000	-	-	-	20 000	20 000	-
Espagne	-	-	60 000	-	-	60 000	-	-	60 000	60 000	-
Etats-Unis d'Amérique	-	-	32 000 000	-	-	32 000 000	-	32 000 000	-	-	-
Ethiopie	-	-	-	-	10 000	10 000	-	-	10 000	-	10 000
Fidji	-	-	2 000	-	2 000	4 000	-	2 000	2 000	-	2 000
Finlande	-	-	548 246	4 150 000	965 116	1 513 362	-	548 246	965 116	-	965 116
France	-	-	75 893	1 000 000	176 991	252 884	-	75 893	176 991	-	176 991
Ghana	-	-	30 000	-	-	30 000	-	30 000	-	-	-
Guatemala	5 000	-	5 000	5 000	5 000	15 000	-	5 000	10 000	5 000	5 000
Guinée-Bissau	-	-	921	-	-	921	-	-	921	921	-
Guyana	-	-	333	1 010	337	670	-	333	337	-	337
Haïti	-	-	1 000	-	2 500	3 500	-	-	3 500	1 000	2 500
Haute-Volta	-	-	-	1 000 000	3 534	3 534	-	-	3 534	-	3 534
Honduras	500	-	10 000	-	10 000	20 500	-	10 000	10 500	500	10 000
Hongrie	-	-	10 012	400 000	11 429	21 441	-	10 012	11 429	-	11 429
Iles Cook	490	(74)	-	-	-	416	-	-	416	416	-
Iles Salomon	-	-	-	-	1 000	1 000	-	-	1 000	-	1 000
Iles Vierges britanniques	-	-	500	-	500	1 000	-	1 000	-	-	-
Inde	-	-	294 118	3 200 000	361 582	655 700	-	294 118	361 582	-	361 582
Indonésie	-	-	150 000	-	150 000	300 000	50 388	150 000	99 612	-	99 612
Irak	14 068	-	14 068	4 200	14 237	42 373	-	-	42 373	28 136	14 237
Irlande	-	-	-	-	3 700	3 700	-	-	3 700	-	3 700
Italie	164 835	(38 785)	806 452	200 000 000	168 067	1 100 569	-	932 502	168 067	-	168 067

Tableau 1 (suite)

Gouvernement	Solde des contributions de 1980 et d'exercices antérieurs, dues au 31 décembre 1980	Compléments et ajustements (1980 et exercices antérieurs)	Contributions annoncées pour 1981	Contributions annoncées pour 1982		Total	Montants reçus en 1980 au titre de contributions annoncées pour 1981	Montants reçus en 1981	Contributions annoncées mais non versées au 31 décembre 1981	Détail du solde restant à acquitter 1981 et exercices antérieurs	
				En monnaie nationale	En dollars E.-U.					1981	1982
Jamahiriya arabe libyenne	40 000	-	20 000	-	-	60 000	-	20 000	40 000	40 000	-
Jamaïque	16 854	-	-	-	-	16 854	-	-	16 854	16 854	-
Japon	5 897 642	-	21 500 000	-	-	27 397 642	-	27 397 642	-	-	-
Jordanie	19 590	-	20 000	-	20 000	59 590	-	20 000	39 590	19 590	20 000
Kenya	-	-	4 286	-	-	4 286	-	4 286	-	-	-
Koweït	25 000	-	-	-	30 000	55 000	-	25 000	30 000	-	30 000
Lesotho	500	500	1 000	-	1 000	3 000	-	2 000	1 000	-	1 000
Liberia	-	-	-	-	3 000	3 000	-	-	3 000	-	3 000
Luxembourg	-	-	8 413	265 000	7 067	15 480	-	8 413	7 067	-	7 067
Madagascar	400	-	400	-	-	800	-	-	800	800	-
Malaisie	-	-	10 000	-	10 000	20 000	-	10 000	10 000	-	10 000
Malawi	-	-	1 514	-	1 400	2 914	-	1 514	1 400	-	1 400
Maldives	-	-	871	-	871	1 742	-	871	871	-	871
Malte	-	(13)	526	-	500	1 013	-	513	500	-	500
Maroc	-	-	4 000	-	4 000	8 000	-	4 000	4 000	-	4 000
Mauritanie	-	-	4 000	-	-	4 000	-	-	4 000	4 000	-
Maurice	-	-	3 955	-	-	3 955	-	3 955	-	-	-
Mexique	-	-	11 472	-	11 472	22 944	-	11 141	11 803	331	11 472
Mongolie	-	-	500	-	500	1 000	-	500	500	-	500
Népal	-	-	3 000	-	-	3 000	-	3 000	-	-	-
Nigeria	-	36 232	-	-	-	36 232	-	36 232	-	-	-
Norvège a/ Nouvelle-Zélande	-	-	12 077 512	76 000 000	13 333 333	25 410 845	-	12 077 512	13 333 333	-	13 333 333
Oman	-	340 200	299 600	-	-	539 800	-	639 800	-	-	-
Ouganda	-	-	10 000	-	10 000	20 000	-	-	20 000	10 000	10 000
	-	-	1 923	-	-	1 923	-	1 923	-	-	-
Pakistan	250 000	-	275 000	-	300 000	825 000	-	525 000	300 000	-	300 000
Panama	1 000	-	1 000	1 000	1 000	3 000	-	2 000	1 000	-	1 000
Paraguay	-	-	15 000	-	-	15 000	-	-	15 000	15 000	-
Pays-Bas	-	-	11 182 047	30 150 000	12 562 500	23 744 547	-	11 182 047	12 562 500	-	12 562 500
Philippines	180 000	(10 189)	169 811	1 350 000	169 811	509 433	-	339 622	169 811	-	169 811
Portugal	-	-	15 000	-	15 000	30 000	-	-	30 000	15 000	15 000
Qatar	-	-	10 000	-	30 000	40 000	-	10 000	30 000	-	30 000
République arabe syrienne	200 000	-	8 096	-	-	208 096	-	208 096	-	-	-
République de Corée	-	-	41 000	-	41 000	82 000	-	41 000	41 000	-	41 000
République démocratique populaire lao	-	-	500	-	500	1 000	-	-	1 000	500	500
République-Unie du Cameroun	-	-	2 011	-	-	2 011	-	2 011	-	-	-
Roumanie	-	5 000	5 000	60 000	5 455	15 455	-	10 000	5 455	-	5 455
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	-	4 518 419	-	-	4 518 419	-	4 518 419	-	-	-
Antigua Saint-Kitts -et- Nevis	1 000	-	-	-	-	1 000	-	-	1 000	1 000	-
Rwanda	1 000	-	-	-	-	1 000	-	-	1 000	1 000	-
Sainte-Lucie	1 000	-	-	-	-	1 000	-	-	1 000	1 000	-
Sénégal	-	40 000	40 000	-	20 000	100 000	-	-	100 000	80 000	20 000
Seychelles	-	-	1 000	-	1 000	2 000	-	1 000	1 000	-	1 000
Sierra Leone	-	-	-	-	5 000	5 000	-	-	5 000	-	5 000

Tableau I (suite)

Gouvernement	Solde des contributions de 1980 et d'exercices antérieurs, dues au 31 décembre 1980	Compléments et ajustements (1980 et exercices antérieurs)	Contributions annoncées pour 1981	Contributions annoncées pour 1982		Total	Montants reçus en 1980 au titre de contributions annoncées pour 1981	Montants reçus en 1981	Contributions annoncées mais non versées au 31 décembre 1981	Détail du solde restant à acquitter 1981 et exercices antérieurs	
				En monnaie nationale	En dollars U.-U.					1981	1982
Singapour	-	7 500	-	-	7 500	15 000	-	7 500	7 500	-	7 500
Somalie	-	-	1 605	-	-	1 605	-	1 605	-	-	-
Soudan	170 000	-	25 000	-	25 000	220 000	-	-	220 000	195 000	25 000
Sri Lanka	254	-	7 500	-	7 500	15 254	-	-	15 254	7 754	7 500
Suède	-	-	8 411 435	48 000 000	8 839 779	17 251 214	-	8 411 435	8 839 779	-	8 839 779
Suisse	-	-	1 408 451	1 100 000	1 875 000	3 283 451	-	1 408 451	1 875 000	-	1 875 000
Suriname	-	-	2 500	-	2 500	5 000	-	-	5 000	2 500	2 500
Tchécoslovaquie	91 407	(91 407)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Territoire sous tutelle des îles du Pacifique	-	-	1 000	-	-	1 000	-	1 000	-	-	-
Thaïlande	-	-	44 000	-	44 000	88 000	-	44 000	44 000	-	44 000
Togo	1 202	8 104	10 000	-	-	19 306	-	9 306	10 000	10 000	-
Tonga	3 000	-	-	-	-	3 000	-	-	3 000	3 000	-
Tunisie	13 000	-	20 700	12 000	24 000	57 700	-	6 750	50 950	26 950	24 000
Turquie	-	-	5 000	-	5 000	10 000	-	4 950	5 050	50	5 000
Viet Nam	2 000	-	1 000	-	1 000	4 000	-	1 000	3 000	2 000	1 000
Yémen	10 000	-	2 000	-	11 500	43 500	-	2 000	41 500	10 000	11 500
Yémen démocratique	1 575	-	1 733	-	1 733	5 041	-	1 575	3 466	1 733	1 733
Yougoslavie	2 965	1 035	15 000	-	-	21 000	-	6 000	15 000	15 000	-
Zambie	-	-	20 000	-	11 500	31 500	-	-	31 500	20 000	11 500
Total	<u>8 816 667</u>	<u>(72 791)</u>	<u>120 994 915</u> b/	-	<u>54 185 543</u>	<u>183 944 334</u> a/	<u>50 388</u>	<u>126 884 659</u>	<u>57 009 287</u>	<u>2 874 632</u>	<u>54 134 655</u>
		(Etat I)	(Etat I)							(Etat II)	

a/ En outre, le Gouvernement norvégien a annoncé une contribution pour des exercices ultérieurs (en dollars des Etats-Unis) d'un montant de 14 035 088 dollars.

b/ Sur ce montant, une somme de 62 563 904 dollars correspond à des contributions annoncées en 1980 pour 1981.

Tableau 2

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Recettes et dépenses accessoires de l'exercice terminé le
31 décembre 1981

(En dollars des Etats-Unis)

<u>1980</u>		<u>1981</u>
125 945	Recettes accessoires provenant des comptes des organisations participantes et chargées de l'exécution	274 159
(297 900)	Pertes au change et réévaluation monétaires (montant net)	(216 045)
(1 144)	Divers	-
<u>(173 099)</u>	Total	<u>58 114</u>
<u><u> </u></u>	(Etat I)	<u><u> </u></u>

Tableau 3

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Dépenses de 1981 : ventilation entre organisations, organisations non gouvernementales et programmes spéciaux en matière de population

(En dollars des Etats-Unis)

	Dépenses de personnel	Contrats de sous- traitance	Formation (bourses de perfec- tionnement)	Matériel et fourni- tures	Divers	Total partiel	Dépenses d'appui au programme	Total
ONU (Programme de travail)	3 715 504	303 203	84 470	25 160	306 805	4 435 142	-	4 435 142
ONU (Département de la coopération technique pour le développement)	11 253 735	82 884	2 141 861	11 622 767	706 240	25 807 487	3 613 048	29 420 535
CESAP	457 272	-	192 105	17 747	38 680	705 804	98 813	804 617
CEPAL	2 331 260	7 550	85 237	174 990	116 412	2 715 449	380 163	3 095 612
CEA	1 569 611	-	561 480	11 875	137 696	2 300 662	322 093	2 622 755
CEAO	403 694	-	30 318	483	3 265	437 760	61 287	499 047
OIT	5 002 009	201 392	601 404	270 094	251 298	6 326 197	-	6 326 197
PAO	1 901 177	136 236	172 016	(13 026)	195 007	2 391 410	-	2 391 410
UNESCO	3 909 979	526 634	836 259	663 940	385 034	6 321 846	-	6 321 846
OMS	7 031 809	1 040 138	3 433 109	4 930 597	557 987	16 993 640	-	16 933 640
ONUDI	3 458	-	-	-	1 285	4 743	-	4 743
FISE	320 787	109	69 647	2 182 543	107 031	2 680 117	-	2 680 117
FNUAP	17 892 599	3 354 483	3 959 536	8 708 296	2 865 936	36 780 850	-	36 780 850
Total (organisations)	55 792 894	5 652 629	12 167 442	28 615 466	5 672 676	107 901 107	4 475 404	112 376 511
Organisations non gouvernementales et programmes spéciaux en matière de population						14 475 480	-	14 475 480
						122 376 587	4 475 404	126 851 991

(Etat 1)

Tableau 4

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Dépenses d'administration et d'appui au programmeCrédits ouverts et dépenses de l'exercice terminé le
31 décembre 1981

(En dollars des Etats-Unis)

Programme	Crédits ouverts	Dépenses			Solde inutilisé
		Décaissements a/	Non réglées au 31 décembre 1981	Total	
I. Direction exécutive et administration	1 029 848	1 017 705	6 790	1 024 495	5 353
II. Services d'appui administratif et d'information	3 479 199	3 839 760	31 263	3 871 023	(391 824) b/
III. Planification, évaluation et suivi des programmes	5 016 120	4 574 634	44 432	4 619 066	397 054
<u>Montant net des crédits ouverts et des dépenses</u>	<u>9 525 167</u>	<u>9 432 099</u>	<u>82 485</u>	<u>9 514 584</u>	<u>10 583</u>

(Etat I)

a/ Montants nets, après déduction des recettes provenant des contributions du personnel (1 393 908 dollars).

b/ Comme il y avait été autorisé par le Conseil d'administration à sa vingt-septième session (décision 80/13, chap. II, par. 6), le Directeur exécutif a demandé l'assentiment du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour virer à ce programme un montant de 391 824 dollars du programme "Planification, évaluation et suivi des programmes", afin de couvrir cet excédent de dépenses.

Tableau 5

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE
POPULATION

Placements au 31 décembre 1981

(En dollars des Etats-Unis)

Nature des placements	Monnaie	Taux d'intérêt	Montant
Comptes courants porteurs d'intérêts	Dollars des Etats-Unis	5,25	59 456
	Dollars des Etats-Unis	5,25	32 434
	Dollars des Etats-Unis	5,25	34 697
	Dollars des Etats-Unis	5,25	64 020
	Dollars des Etats-Unis	5,25	26 443
	Couronnes suédoises		60 488
			<u>277 538</u>
Dépôts à vue	Yens japonais	10,25	3 365 879
	Deutsche marks	6,50	7 799 296
			<u>11 165 175</u>
Comptes d'épargne	Dollars des Etats-Unis	12,25	135 000
	Dollars des Etats-Unis	12,25	210 000
	Dollars des Etats-Unis	12,25	250 000
	Dollars des Etats-Unis	12,25	900 000
	Dollars des Etats-Unis	12,25	2 100 000
	Dollars des Etats-Unis	12,25	350 000
			<u>3 945 000</u>
Comptes de dépôt à terme	Dollars des Etats-Unis	12,125	3 000 000
	Dollars des Etats-Unis	15,00	8 000 000
	Dollars des Etats-Unis	14,25	4 000 000
	Dollars des Etats-Unis	13,6875	5 000 000
	Dollars des Etats-Unis	13 625	4 500 000
			<u>24 500 000</u>
			<u>39 887 713</u>

Tableau 6

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE
DE POPULATION

Contributions de gouvernements pour des programmes spéciaux
en matière de population - 1981

<u>1980</u>		<u>1981</u>
	Contributions reçues des gouvernements	
	Pour la Fédération internationale pour le planning familial	
3 000 000	Allemagne, République fédérale d'	-
11 500 000	Japon	10 000 000
1 543 338	Pays-Bas	1 236 560
<u>16 034 338</u>		<u>11 236 560</u>
	Pour le Comité de coordination intergouvernemental	
<u>200 000</u>	Japon	<u>-</u>
	Pour le Conseil de la population	
<u>-</u>	Pays-Bas	<u>56 604</u>
	Pour l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population	
<u>-</u>	Pays-Bas	<u>56 604</u>
	Pour l'Organisation mondiale de la santé	
<u>-</u>	Pays-Bas	<u>264 151</u>
<u>16 234 338</u>		<u>11 613 919</u>
	<u>A déduire</u> : montants remis par le FNUAP pour des programmes spéciaux en matière de population	
<u>16 234 338</u>		<u>7 113 919</u>
<u>-</u>	Solde dû au titre de programmes spéciaux en matière de population au 31 décembre	<u>4 500 000</u>

(Etat II)

Tableau 7

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE
DE POPULATION

Fonds d'affectation spéciale

Etat des comptes au 31 décembre 1981

(En dollars des Etats-Unis)

	<u>Danemark</u>	<u>Finlande</u>	<u>Italie</u>	<u>Pays-Bas</u>	<u>Norvège</u>	<u>Suède</u>	<u>Total</u>
Solde inutilisé au 1er janvier	811 096	263 767	-	-	1 147 088	295 274	2 517 225
Contributions reçues en 1981	-	-	200 000	899 392	1 446 155	229 488	2 775 035
Intérêts perçus	25 562	9 298	10 278	34 382	73 618	32 557	185 695
	<u>836 658</u>	<u>273 065</u>	<u>210 278</u>	<u>933 774</u>	<u>2 666 861</u>	<u>557 319</u>	<u>5 477 955</u>
<u>A déduire</u> : Dépenses au titre du programme y compris les dépenses d'adminis- tration et d'appui au programme	<u>736 354</u>	<u>203 295</u>	<u>200 000</u>	<u>389 966</u>	<u>1 801 750</u>	<u>476 963</u>	<u>3 808 048</u>
Solde inutilisé au 31 décembre	<u>100 304</u>	<u>69 770</u>	<u>10 278</u>	<u>543 908</u>	<u>865 291</u>	<u>80 356</u>	<u>1 669 907</u>

(Etat II)

Tableau 8

FONDS DES NATIONS UNIES POUR LES ACTIVITES EN MATIERE DE POPULATION

Allocations inutilisées au 31 décembre 1981

(En dollars des Etats-Unis)

	Allocations	Dépenses	Solde inutilisé des allocations de 1981	Allocations pour des exercices à venir	Total des allocations inutilisées
ONU (programme de travail)	4 875 670	4 435 142	440 528	3 506 001	3 946 529
ONU (Département de la coopération technique pour le développement)	27 264 100	25 807 487	1 456 613	31 173 551	32 630 164
CESAP	736 330	705 804	30 526	811 354	841 880
CEPAL	2 716 200	2 715 449	751	-	751
CEA	2 304 179	2 300 662	3 517	904 545	908 062
CEAO	478 095	437 760	40 335	354 505	394 840
OIT	7 054 650	6 326 197	728 453	8 633 015	9 361 468
FAO	2 537 275	2 391 410	145 865	1 711 848	1 857 713
UNESCO	6 576 569	6 321 846	254 723	8 650 362	8 905 085
OMS	18 801 614	16 993 640	1 807 974	31 892 148	33 700 122
ONUDI	-	4 743	(4 743)	-	(4 743)
FISE	4 416 247	2 680 117	1 736 130	2 893 316	4 629 446
FNUAP	39 110 031	36 780 850	2 329 181	70 174 720	72 503 901
	<u>116 870 960</u>	<u>107 901 107</u>	<u>8 969 853</u>	<u>160 705 365</u>	<u>169 675 218</u>
Organisations non gouvernementales et programmes spéciaux en matière de population	14 325 112	14 475 480	(150 368)	4 630 598	4 480 230
	<u>131 196 072</u>	<u>122 376 587</u>	<u>8 819 485</u>	<u>165 335 963</u>	<u>174 155 448</u>

(Etat III)

Note 1. Récapitulation de principes comptables importants

Les états financiers ont été établis en application des principes comptables importants ci-après :

a) Recettes

En vertu du principe du financement annuel adopté par le FNUAP, les recettes, y compris les annonces de contributions des gouvernements, les revenus des placements et les recettes accessoires, sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. A partir de 1981, les contributions annoncées au FNUAP pour des exercices ultérieurs ne figureront plus dans le bilan (état II), à moins d'avoir été déjà reçues, auquel cas les montants reçus figureront dans le bilan à la rubrique des recettes comptabilisées d'avance. Le détail des contributions annoncées pour des exercices ultérieurs continuera de figurer au tableau I.

b) Dépenses

Toutes les dépenses du FNUAP sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les dépenses relatives aux projets comprennent les engagements non réglés des organisations participantes et chargées de l'exécution au titre de biens et de services pour lesquels des crédits avaient été prévus aux budgets des projets pour 1981 et des marchés avaient été passés avant la fin de l'exercice.

c) Taux de change

La règle de gestion financière 114.6 du FNUAP stipule que la comptabilisation des contributions volontaires peut se faire à la valeur au pair officielle ou à tout autre taux de change approprié dont le Secrétaire général et les gouvernements contributeurs sont convenus. Les ajustements de change (122 668 dollars) lors du recouvrement des contributions sont comptabilisés dans l'état I. La comptabilisation de toutes les autres opérations se fait au taux de change fixé pour les opérations de l'Organisation des Nations Unies qui est en vigueur à la date de l'opération, comme le stipule la règle de gestion financière 114.7 du FNUAP. Les pertes ou gains au change résultant de ces opérations sont comptabilisés à la rubrique des recettes accessoires, conformément aux règles de gestion financière 110.1 et 114.9 du FNUAP.

d) Dépenses d'équipement

Le coût du matériel non consommable utilisé à des fins administratives est imputé en totalité sur le budget des dépenses d'administration et d'appui au programme de l'exercice pendant lequel le matériel est acheté. Un inventaire est tenu à jour pour tout le matériel non consommable (on entend par là le matériel dont le prix unitaire est égal ou supérieur à 400 dollars et dont la durée d'utilisation est d'au moins cinq ans, ainsi que les articles figurant sur des listes spéciales, pour lesquels un inventaire en règle doit être tenu à jour).

Note 2. Dons

La charge nette de 4 493 dollars figurant à la rubrique "Dons" tient compte d'un ajustement de 5 000 dollars se rapportant à une contribution de ce montant reçue d'un gouvernement en 1980 et comptabilisée par erreur comme un don pour cet exercice.

Note 3. Dépenses au titre du programme

Les dépenses au titre du programme comprennent les dépenses prévues pour les coordonnateurs hors siège du FNUAP, qui s'élèvent à 4 766 487 dollars, les allocations correspondantes étant de 4 867 988 dollars.

Note 4. Fonds destinés à l'exécution de projets mis à la disposition des organisations participantes et chargées de l'exécution et engagements non réglés de celles-ci

La somme de 688 566 dollars mise à la disposition des organisations participantes et chargées de l'exécution par le FNUAP et qui figure à la rubrique de l'état II relative aux fonds destinés à l'exécution des projets représente la différence entre le montant des fonds mis à la disposition des organisations participantes et chargées de l'exécution (4 654 979 dollars) et le montant des sommes qui leur sont dues (3 966 413 dollars). Après déduction des engagements non réglés, ces chiffres concordent avec les soldes des fonds destinés à l'exécution des projets indiqués par les organisations participantes et chargées de l'exécution dans leurs états financiers.

Les engagements non réglés sont indiqués séparément, dans l'état II et se chiffrent à 20 220 359 dollars. Sur ce total, 17 107 458 dollars concernent des organisations chargées de l'exécution de projets et 3 112 901 dollars concernent le FNUAP en tant qu'agent d'exécution de ses propres projets.

Note 5. Contributions annoncées par des gouvernements

Les contributions annoncées par des gouvernements pour 1981 et pour des exercices antérieurs et qui n'avaient pas encore été acquittées au 31 décembre 1981 se répartissaient comme suit :

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
1977 et exercices antérieurs	451 500
1978	30 000
1979	60 000
1980	1 106 262
1981	<u>1 226 870</u>
Total	<u><u>2 874 632</u></u>

Note 6. Recettes comptabilisées d'avance

Les contributions reçues en 1981 pour des exercices ultérieurs ont été inscrites dans les comptes du FNUAP pour 1981 et figurent dans les présents états financiers comme recettes comptabilisées d'avance. Le montant de 50 888 dollars indiqué en tant que recettes comptabilisées d'avance dans l'état II représente deux contributions pour 1982, reçues en 1981.

Note 7. Fonds inutilisés

Le solde inutilisé de 2 954 831 dollars indiqué dans les états II et III ne comprend pas les allocations au titre d'exercices à venir remises aux organisations participantes et chargées de l'exécution, allocations qui représentent un montant de 165 335 963 dollars (voir tableau 8).
